



Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL,
Maire
Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
76 037 ROUEN Cedex

10 AOUT 2024

Objet : Paul Hélot 1
Démolition de l'immeuble A - 9 logements

Affaire suivie par : Mehmet CAKIR
02.35.15.61.23

Rouen, le 30 juillet 2024

Monsieur le Maire,

Je vous sollicite pour l'obtention d'une délibération de la ville concernant l'autorisation de démolition de l'immeuble A (144a rue Grieu) du groupe Paul Hélot 1.

Cette démolition s'inscrit dans le cadre du projet d'ensemble sur le Quartier Grieu Vallon Suisse, développé dans le cadre de la Convention de Partenariat signé le 4 mars 2022 entre Rouen Métropole Habitat et l'opérateur privé Cogedim. Il permettra de favoriser une dynamique de mixité sociale et de développement économique du quartier.

Ce projet d'ensemble est décliné en deux parties :

- Par l'Office :
 - o Réhabilitation thermique et confort des 125 logements du groupe Paul Hélot 1 (hors immeuble A) ;
 - o Résidentialisation des groupes Paul Hélot 1, Paul Hélot 2 et Grieu 1. 256 logements sont concernés ;
 - o Construction d'environ 53 logements locatifs sociaux ;
- Par l'opérateur privé Cogedim :
 - o Construction d'une cinquantaine de logements privés en lieu et place de l'immeuble A, sur une assiette foncière d'environ 2 944 m².

Ce document nous sera nécessaire dans le cadre de la constitution du dossier d'intention de démolir des 9 logements à la DDTM et pour obtenir l'Autorisation du Préfet.

Je vous prie de trouver ci-joint copie de la délibération du Conseil d'Administration de Rouen Habitat en date du 5 juillet 2023 qui autorise la démolition de cet immeuble.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

**Office Public de l'Habitat
de Rouen**

5, place du Général de Gaulle
B.P. 16 - 76001 Rouen Cedex1
RCS Rouen 388397242

rouenhabitat.fr

Frank COHEN SOLAL
Directeur du Développement
et du Patrimoine

